

version de travail en date
du 12 juin 2025

ne pas diffuser en dehors des membres
du groupe de travail



ÉVALUATION ET GESTION DU RISQUE LOUP EN PLAINE

Anticiper le retour des loups dans le réseau des réserves naturelles



Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Sommaire

Le paysage agricole des réserves naturelles de plaine	3
Les grands enseignements issus des entretiens	6
Fiches pratiques : points clefs autour du retour des loups en plaine	13
En synthèse	27
Recommandations	30

Cette étude vise à **clarifier les effets du retour des loups en plaine**, et **identifier les principaux facteurs** qui influencent le niveau de vulnérabilité au risque loup pour les réserves naturelles.

Les typologies d'élevage sont en effet sensiblement différentes en plaine qu'en montagne et ne présentent donc pas la même vulnérabilité au risque loup. Les mesures de protection habituellement adoptées en montagne ne sont généralement pas transposables en plaine, et d'autres difficultés spécifiques à ce contexte méritent d'être identifiées.

Entre décembre 2024 & mars 2025, ACTeon et l'IPRA ont conduit une étude pour caractériser les grands paysages agricoles des réserves naturelles de plaine, puis ont réalisé une série de 9 entretiens pour mieux cerner les pratiques pastorales en réserve et à proximité.

Les résultats de cette étude sont présentés dans ce document, sous la forme de grands enseignements autour du retour du loup en plaine depuis la perspective des réserves naturelles, de listes de principaux facteurs clefs influençant le niveau de vulnérabilité, et une série de recommandations pour anticiper la présence de *Canis lupus*.

Méthodologie

Les réserves naturelles peuvent être de taille très variable, mais restent souvent modestes : trois quarts des réserves naturelles terrestres en métropole couvrent moins de 500 hectares. Or, le territoire du loup, espèce largement mobile, dépasse largement ce périmètre. Si une meute est installée, son domaine peut s'étendre sur 150 à 300 km². Le loup s'insère donc dans un vaste paysage agricole qu'il peut être pertinent de caractériser pour ensuite proposer des clefs d'adaptation liées au contexte agricole.

Pour chaque Réserve Naturelle Nationale ou Régionale de territoire de « plaine », nous avons donc appliqué en bordure de limite un tampon de 5 km. Dans cette zone, nous avons sélectionné toutes les communes recoupant ce tampon (les données exploitées ci-après étant des données à l'échelle communale). Cela a formé des périmètres un peu plus larges autour des RNN/RNR, le plus petit ayant une surface de 50 km² et le plus grand de 2 220 km². Nous avons alors sélectionné certains indicateurs « agricoles » permettant d'établir une typologie simplifiée de ces périmètres :

Issus du Corine Land Cover 2018 (données en accès libres)

- Le pourcentage de la surface occupée par des pelouses sèches-pelouses naturelles ;
- Le pourcentage de la surface totale de prairie exploitée ;

-> Ces indicateurs permettent d'explorer le fait que le territoire soit à dominante agricole ou non et la part des surfaces en élevage.

Issus du Registre Parcellaire Graphique 2023 (données en accès libre)

- La part relative dans l'assolement agricole de prairie permanente, prairie temporaire, céréales hors maïs et maïs ;

-> Ces indicateurs permettent d'approcher, pour les territoires en élevage, s'ils sont en dominante élevage ou polyculture élevage ou dominante Grande culture. Également les ratios entre maïs / Prairie temporaire-permanente aident à déterminer pour un territoire à dominante élevage la façon dont les animaux sont principalement nourris.

Issus du Recensement Général Agricole 2020 (données fournies pour tous les périmètres par les DRAAF)

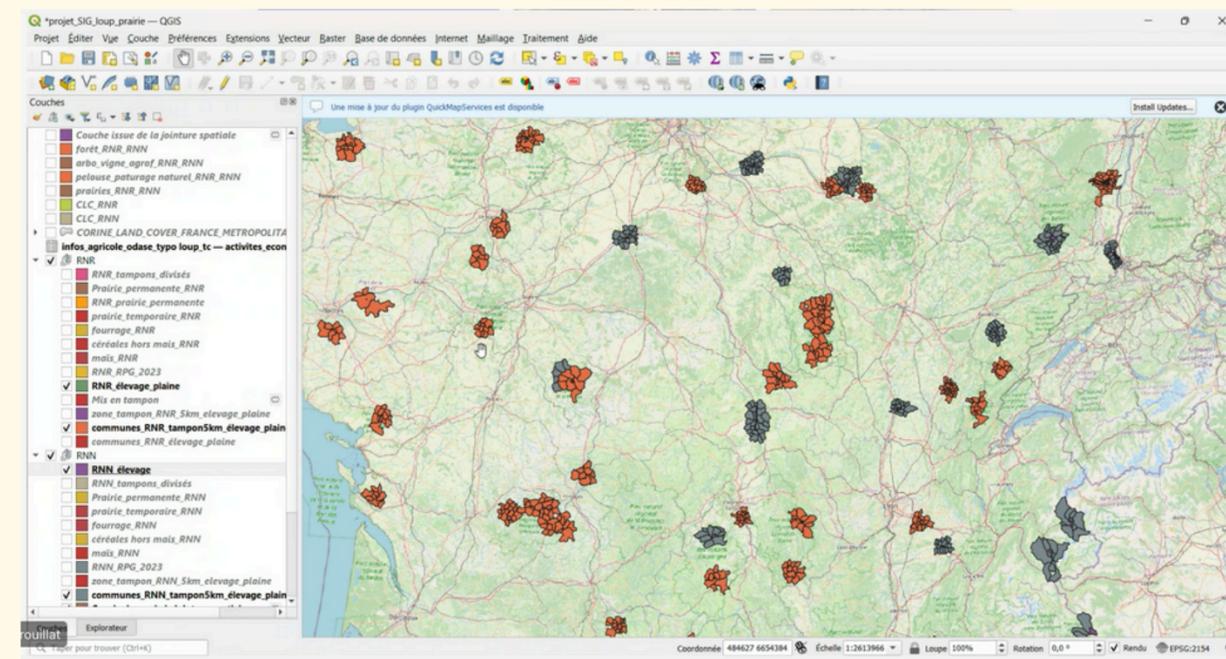
- Le pourcentage d'exploitation avec une spécialisation majoritaire « Ovin » / « Bovin lait » / « Bovin viande » ;

-> Ces indicateurs nous permettent d'approcher les élevages majoritaires sur le périmètre.

Nous avons calculé le chargement global de la zone agricole en ramenant le nombre d'Unités Gros Bovins (UGB) à la surface en prairie permanente.

-> Cet indicateur nous permet d'approcher le degré d'intensivité du système d'élevage.

Notre échantillon de travail, inférieur au nombre total de RNN/RNR, a finalement été de 94 périmètres : certaines RNN-RNR ayant été écartées du fait d'un territoire plutôt montagnard mais également à cause de problèmes de compatibilité d'identifiants entre les différentes bases de données.



exemple de zone tampon "communale" intégrant les communes présentes dans un rayon de 5 kilomètres autour des RNs de l'échantillon



Le paysage agricole des réserves naturelles de plaine

Au final, nous aboutissons sur une typologie de 16 types de contexte agricole autour des RNN/RNR, que nous avons répartis selon la clef de lecture suivante :

Étape 1 - Caractérisation du type de paysage agricole : grande culture – prairies dominantes – mélange (polyculture – polyélevage)

- Prairie permanente + prairie temporaire > 55% SAU => prairies dominantes
- Céréales (dont maïs) > 65% SAU => grandes cultures dominantes

Étape 2 - Caractérisation du type d'élevage (sachant que chaque type d'élevage peut se retrouver dans les différents types de paysage agricole)

- Isolement des territoire de montagnes (0A) => pas dans notre sujet « exploitation de plaine »
- Isolement des territoires avec quasi pas d'élevage (pas d'otex "élevage") - pas de prairies(0B) => ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'exploitation d'élevage, cela veut juste dire qu'elles sont très isolées
- Un type d'élevage est dominant si Orientation technique agricole (OTEX) > 30% - mix s'il y a un équilibre entre les types d'élevage
- A l'herbe : si la proportion de prairie permanente > 50% de la SAU
- Le reste en « mix nourrissage »
- Un + si le chargement (nb de tous les UGB/surface prairie permanente) > 2,4



Description du type d'élevage dans la zone tampon	Code de la catégorie	Nombre de RNN/RNR	Type de paysage agricole dominant sur le territoire		
			Paysages de grandes cultures	Paysages de prairies	Paysages de polyculture - polyélevage
Quasi pas d'élevage	0A	22	21	1	0
Territoire de montagne - élevage ovin dominant - estive lande ou prairie permanentes	0B	6		4	2
Prédominance élevage bovin laitier à l'herbe	1A	4		4	0
Prédominance élevage bovin laitier en mix nourrissage	1B	5	5		0
Prédominance élevage bovin laitier en mix nourrissage - système intensif	1B+	5	1	1	3
Mix élevage bovin lait-bovin viande à l'herbe	2A	6		5	1
Mix élevage bovin lait et viande en mix nourrissage	2B	14	6		8
Mix élevage bovin lait et viande en mix nourrissage - système intensif	2B+	3		1	2
Mix ovin-bovin lait-viande à l'herbe	3A	1		1	0
Mix ovin-bovin lait-viande en mix nourrissage	3B	3			3
Prédominance élevage allaitant - à l'herbe	4A	10		9	1
Prédominance élevage bovin allaitant - mix nourrissage	4B	2			2
Élevage ovin dominant - à l'herbe	5A	4			4
Élevage ovin dominant - en mix nourrissage	5B	2			2
Élevage ovin dominant - en mix nourrissage - intensif	5B+	2			2
Mix élevage ovin et bovin allaitant - à l'herbe	6A	5			5
somme		94	33	26	35

Panorama agricole autour des réserves : comprendre les configurations et les vulnérabilités

L'analyse des paysages agricoles entourant les réserves naturelles de l'échantillon (n = 94) révèle une **grande diversité de systèmes d'élevage**, depuis les zones sans élevage jusqu'aux territoires fortement dépendants du pâturage extensif. En identifiant 16 types de configurations agricoles, cette typologie offre une clé de lecture stratégique pour situer chaque réserve dans **un système socio-agricole réel**, et anticiper sa vulnérabilité face au retour du loup.

Elle permet de mieux comprendre - à gros traits - **les logiques d'usage du territoire, les contraintes techniques, et les marges d'adaptation des acteurs agricoles**. Pour les gestionnaires, c'est un outil opérationnel pour ajuster les partenariats, orienter les actions de gestion pastorale, et adapter les stratégies de prévention en fonction des profils agricoles locaux.

Certains contextes sont en effet structurellement plus vulnérables. Par exemple, un contexte d'élevage ovin dominant + à l'herbe + allotement résulte en une forte exposition. À l'inverse, un contexte d'élevage bovin laitier intensif en bâtiment présente une vulnérabilité très faible voire nulle. Le gestionnaire peut ainsi **anticiper les risques spécifiques à son territoire** en analysant le type de système dominant à proximité.

Une première lecture territoriale à approfondir

Cette typologie constitue une **première étape d'analyse**, qui permet de replacer chaque réserve naturelle dans son **contexte agricole environnant**. Elle offre un aperçu rapide du **degré de vulnérabilité générique** des systèmes d'élevage présents autour de la réserve, et donc du **niveau d'impact potentiel** – social, économique, écologique – en cas d'attaque de loups. Elle permet aussi d'anticiper une réaction plus ou moins intense du socioécosystème local, selon la dépendance au pâturage et la sensibilité des acteurs.

Pour autant, cette approche reste une **entrée statistique et territoriale**. Elle ne remplace pas la nécessité de **caractériser finement les systèmes d'élevage** effectivement présents dans et autour de la réserve, ni d'en analyser les **modalités concrètes de conduite** (allotement, rythme saisonnier, protection, contractualisation...).

C'est donc un outil de cadrage, utile pour établir un dialogue crédible avec les éleveurs, comprendre leur fonctionnement global et situer leur exposition au risque, mais qui doit être complété par une **analyse fine et contextuelle** pour définir des mesures de protection réellement adaptées à chaque site.

Les grands enseignements issus des entretiens

Entretiens auprès de gestionnaire de réserves naturelles

Entre mi-février et fin mars 2025, une série d'entretiens a été réalisée auprès d'acteurs impliqués dans la gestion de situations mêlant élevage, présence de loup(s) et réserve naturelle. Ces échanges visaient à mieux caractériser les typologies de systèmes d'élevage en place, à évaluer le degré de dépendance des réserves au pâturage, et à identifier les principaux défis soulevés par le retour du loup – avec une attention particulière portée au contexte spécifique des plaines.

Pour réaliser des entretiens, nous avons sélectionné des gestionnaires ou anciens gestionnaires de réserves ayant travaillé dans des territoires de plaine en s'assurant d'un recoupement avec une diversité de typologies agricoles et donc une diversité de potentielles vulnérabilités des systèmes au loup.

Catégorisation du type d'élevage	Description du type d'élevage dans la zone tampon (approche statistique)	Description de la tendance du territoire	Entretien
0A	Pas d'élevage	Prédominance cultures	N. Quilliec
1B+	Prédominance élevage bovin laitier en mix nourrissage - système intensif	Polyculture - élevage	E. Holder
4A	Prédominance élevage bovin allaitant - à l'herbe	Prédominance élevage	P. Cabaret
1B	Prédominance élevage bovin laitier en mix nourrissage	Prédominance cultures	M. Jouve
1A	Prédominance élevage bovin laitier à l'herbe	Prédominance élevage	G. Vionnet
2B	Mix élevage bovin lait et viande en mix nourrissage	Prédominance cultures	P. de Bouet du Portal
4B	Prédominance élevage bovin allaitant - mix nourrissage	Polyculture - élevage	A. Poirel
5B+	Elevage ovin dominant - en mix nourrissage - intensif	Polyculture - élevage	C. Colin et F. Milesi



Les grands enseignements issus des entretiens

Synthèse des entretiens

	Typologie des systèmes d'élevage	État de la présence de loups en 2025	Commentaires
RNN Truchère-Ratenelle (Saône-et-Loire)	Petit troupeau ovin mis à disposition par un agriculteur local (vingtaine de brebis en deux lots entre mai et octobre) conduit en régie pour gestion des milieux ouverts ; contexte bocager et grand massif forestier ; morcellement par des routes qui rendent nécessaires l'allotissement.	Émergent à modéré	Loups solitaires en transit dans le secteur, pas de meute ; aucune attaque sur site, mais prédatons régulières sur territoires proches. Ursus ou clôtures électrifiées 4 fils existantes, jugées insuffisantes à terme. Nouvel éleveur partenaire à convaincre pour pérenniser la gestion.
RNN Bois du Parc / Morvan (Yonne)	Élevage bovin allaitant dominant (charolais, angus – broutards) + quelques exploitations ovines ; petites parcelles vallonnées ; haies, bois, morcellement important.	Émergent à élevé	Présence de loups erratiques depuis 2017-2018 ; premières attaques en 2021. Vulnérabilité accrue des petits lots ovins. Fortes tensions locales ; Essais de stratégies de protection multiples (foxlight, ânes, clôtures).
RNR des Landes du Cragou & RNN du Venec (Finistère)	Troupeaux en régie (≈ 30 vaches allaitantes Nantaises & Pie Noir, 15 poneys Dartmoor) sur landes humides. Itinéraires techniques définis par contrats N2000. 125 ha pâturés répartis sur deux sites dont 60 ha d'un seul tenant et une dizaine d'autres enclos. Clôture fixe dont une électrifiée.	Élevé, pas de meute installée	Retour du loup confirmé (piège photo) en 2022. Prédation sur poulains. Pas d'aides à la prévention car bétail autre que les moutons non éligible. Charge mentale importante et défis relatifs aux soins aux animaux blessés. Réflexion sur aménagement d'une pouponnière et pose de clôtures ursus. CPT inenvisageable (oiseaux nicheurs au sol).
RNR Haute Vallée de la Vézère (Corrèze)	BRCE ou commodats avec 5 fermes partenaires. Pâturage extensif en landes et tourbières avec diversité des systèmes : brebis allaitantes (Limousines, Mérinos d'Arles), vaches allaitantes (Limousines, Highland), chevaux. Parcs fixes, clôtures parfois électrifiées, développement de parcs mobiles, présence de CPT.	Élevé, pas de meute installée	Retour confirmé fin 2021. Tir de Défense Simple sur 1 individu à proximité RNR en 2023. Changement des partenariats agricoles. Attaque importante sur ovins en RNR en juin 2024. Présence d'un couple confirmé en 2025 (1 mâle germano-polonais et une femelle italo-alpine). Attaques sur veaux à proximité, intensification de la prédation sur le plateau de Millevaches au printemps 2025. Travail en cours sur les avis CSRPN et CCG de la RNR (prédation, protection des troupeaux et dérangement des espèces sauvages).
RNN Coteaux de la Seine (Yvelines)	Pâturage ovin saisonnier via prestation (location de 20–25 brebis de juin à sept.). Parcs mobiles sur pelouses calcicoles. Foncier morcelé.	Émergent	Pas d'attaque à ce jour ; questionnement en cas d'attaques sur les capacités actuelles à sécuriser le troupeau pour maintenir le pâturage. Questionnement sur modèle économique d'un berger itinérant. Contexte périurbain fragile (petits détenteurs d'ovins/chèvres très sensibles au sujet).
RNN Saint-Denis-du-Payré (Vendée)	Pâturage extensif collectif en marais communaux. 4 éleveurs bovins allaitants, 2 éleveurs de chevaux (entre 250 et 300 animaux/an sur 207 ha). Règlement communal pour cadrer les itinéraires techniques. Taxe de pâturage (partie collective 123 ha) et bail à clauses environnementales (partie bail 84 ha).	Faible à modéré, présence passée documentée	Pas de prédation connue sur la réserve à ce jour, mais vigilance depuis une attaque dans le département en 2023. Présence possible de loups de passage. Surveillance par les éleveurs + équipe de la réserve. Bonne coordination entre acteurs locaux.
RNN Plaine des Maures (Var)	Pastoralisme hivernal extensif (ovins, bovins allaitants) / Vitipastoralisme, pâturage inter-rangs. Reprise lente du pâturage après incendie (2021). Plan de pâturage (en cours de révision), avec itinéraire et zone de couchade définie. Parquage temporaire en filets mobiles.	Élevé, meute présente depuis 2018	Deux attaques récentes (2023 et 2024) dans la réserve, mais essentiels des enjeux en dehors. Contrainte accrue en vigne pour la pose des filets, difficultés des CPT à défendre en inter-rangs. Risques autour de la prédation des CPT sur tortue d'Herman. RN non perçue comme ayant à gérer les impacts des loups.
Proximité RNN Lac de Remoray (Jura)	Système mixte : bovins allaitants (jeunes génisses principalement), ovins allaitants, porcs, chevaux. Prairie naturelle extensive sans intrants. Travail étroit avec la réserve. Itinéraire technique classique dans les filières AOP du massif jurassien : lots de veaux et génisses séparés des adultes.	Très élevé	Présence sporadique de loups depuis 2014-2015 ; présence d'une meute dans les massifs du Risoux et du Suchet, attaques récurrentes sur jeunes bovins depuis 2022, essentiellement dans le massif jurassien (200 morts de 2022-2024). Gestion collective via GIEE ; protection active en cours (patous, veille humaine).

Habités en alpage, démunis en plaine

Le cas de la plaine de Crau illustre avec force combien les dispositifs de protection développés en montagne ne peuvent être transposés tels quels en plaine, tant les contextes écologiques, paysagers et sociaux y sont différents. En alpage (« en haut »), où les loups sont installés depuis longtemps, les éleveurs ont dû apprendre à vivre en sa présence, malgré les contraintes. À l'inverse, en plaine (« en bas »), où les loups apparaissent de manière récente et imprévisible, leur présence est vécue comme une rupture majeure, presque insurmontable, du système pastoral par ces mêmes éleveurs. Les systèmes d'élevage qui ont évolué pour s'adapter aux contraintes locales sont très vulnérables à la prédation.

Synthèse adaptée de l'étude de vulnérabilité et de sensibilité des élevages des Alpilles et de la Plaine de Crau à la prédation par le loup (Laffourcade, 2022*)

	"En haut" (alpage/montagne, surtout dans les Alpes)	"En bas" (plaine/front de colonisation)
Expérience du risque loup	Présence ancienne ou durable ; retour du loup déjà intégré dans les pratiques.	Retour récent et souvent imprévu ; pas ou peu d'expérience collective ; choc à la première attaque.
Système pastoral	Pâturage extensif sur grands espaces, parcs ou couchades libres.	Pâturage plus morcelé et intensif, souvent lié à de l'embouche.
Conduite de pâturage diurne	Présence du triptyque "berger, CPT et parc de nuit" (modèle dominant)	Surveillance ponctuelle ; peu de personnels disponibles ; CPT mal perçus. Conduite variable selon les éleveurs : 1. Parcours ; 2. Conduite en filets électrifiés ; 3. Troupeau en liberté dans grandes parcelles clôturées avec vulnérabilité à la prédation variable (selon la qualité de la clôture).
Conduite de pâturage nocturne	Regroupement nocturne avec présence de CPT (parc de nuit ou couchade libre).	Conduite variable selon les éleveurs : 1. Rentrée en bergerie ; 2. Parc de nuit ; 3. Couchade libre avec ou sans présence de CPT.
Organisation spatiale	Grands parcours, cohérence spatiale, surveillance concentrée.	Allotement, morcellement foncier, parcs de petite taille éloignés du siège d'exploitation, gestion de l'eau et des parcelles privées (à ne pas pâturer).
Mesures de protection	Expérimentées, mutualisées, soutenues par le PNA loup (berger, CPT, parcs de nuit, cabane).	À construire entièrement : pas de clôtures renforcées, peu ou pas de CPT (conflits d'usage, proximité des habitations, risques d'accidents par morsures : les CPT mobilisés en estive sont souvent gardés au siège d'exploitation pour éviter tous conflits avec le voisinage et le multi-usage), équipements inadaptés à la cohabitation avec la faune et les activités humaines.
Conflits d'usage	Modérées : multi-usage et CPT.	Zones habitées ou multi-usages : riverains (abolements), promeneurs, routes, infrastructures. Conflits fréquents autour des CPT et la présence des clôtures.
Accès aux aides	Aides bien structurées (PNA Loup, Cercles 1-2), dispositifs rodés.	Zones souvent en Cercles 2 ou 3 : aides du PNS loup plus restreintes ou mal connues, peu mobilisées par les acteurs.
Posture des acteurs	Professionnels aguerris, accompagnés, collectifs actifs.	Acteurs souvent seuls, mal préparés, confrontés à une surcharge émotionnelle et de travail. Manque de moyen.

* 2022 - Laffourcade, R. - Étude de vulnérabilité et de sensibilité des élevages des Alpilles et de la plaine de Crau à la prédation par le loup - DDTM des Bouches du Rhône - 87p

Une relation éleveur-gestionnaire fragilisée par des postures contrastées

Un contraste marqué dans la zone d'interdépendance entre espace protégé et élevage

Certains éleveurs restent ouverts au dialogue et à l'adaptation des pratiques (et sont parfois proactifs, ouverts à l'expérimentation), tandis que d'autres rejettent toute évolution et adoptent une posture de refus (voire de passivité) face à la prédation. Cette fracture peut être amplifiée par le signal politique envoyé par l'État *via* les préfets sur le front de colonisation en plaine, souvent encore peu expérimentés dans la gestion du sujet « loup » : lorsqu'un discours sécuritaire est privilégié (ex. autorisation rapide de tirs de prélèvement), cela renforce la perception que la seule réponse adaptée est l'élimination du prédateur et freine l'acceptation des mesures de coexistence. Dans ce contexte, les gestionnaires peinent à engager un dialogue constructif avec les éleveurs les plus réfractaires, rendant difficile toute adaptation concertée des pratiques.

Selon la même logique, il existe une différence marquée dans les dynamiques locales de coopération entre éleveurs

Dans certaines zones, où la posture dominante est celle du rejet de la présence de loups et de l'opposition frontale, la solidarité entre éleveurs semble limitée, et les stratégies de protection restent souvent individuelles, faute d'entraide et de coordination collective. À l'inverse, dans des territoires où certains éleveurs sont plus ouverts à l'adaptation et à une approche concertée de la cohabitation, des collectifs émergent pour mutualiser les connaissances et les moyens (ex : Groupement d'intérêt économique et Environnemental (GIEE), groupements pastoraux, PNR du Haut-Jura, ou d'autres formes de coopération locale), permettant de partager les coûts et l'expertise autour des dispositifs de protection des troupeaux.

Un cadre contractuel éleveur-gestionnaire à interroger

Les conventions de pâturage, baux ruraux, MAEC et contrats Natura 2000, bien qu'utiles pour encadrer les pratiques, offrent peu de leviers pour aborder des mesures de protection des troupeaux, voire enclencher la modification de pratiques pour les rendre davantage compatibles à la présence des loups.

Les grands enseignements issus des entretiens

Le pâturage en danger alors qu'il est indispensable aux objectifs de conservation

Un recul des pratiques pastorales observé

Dans certaines réserves où des éleveurs, faute de solutions adaptées ou d'acceptabilité des mesures de protection, abandonnent des parcelles pourtant essentielles au maintien des milieux ouverts. Ces parcelles sont néanmoins conservées au sein de l'exploitation pour être valorisées dans le cadre de la PAC.

Certains plans de pâturage, auparavant bien adaptés aux objectifs de gestion, peuvent perdre en efficacité en raison des ajustements imposés par la présence du loup

La modification des parcours – qu'il s'agisse d'une réduction de la durée et de la fréquence de pâturage, d'une diminution de la taille des troupeaux ou d'une limitation des zones accessibles – peut compromettre la qualité de l'entretien des milieux naturels, avec des impacts directs sur la dynamique des habitats et la biodiversité associée.

Des équipements de gestion pastorale détournés vers la protection contre la prédation

Un problème de financement et d'entretien

La mise en place de dispositifs de protection, dont le financement peut s'envisager dans des programmes d'investissement exceptionnel, s'accompagne d'un défi logistique et économique sur le long terme, les gestionnaires et les éleveurs se renvoyant parfois la responsabilité de l'entretien. A titre d'exemple, l'entretien sous le premier fil de clôture électrifiée est très chronophage et entre difficilement dans les plans de charge des gestionnaires.

Une transformation des infrastructures initialement prévues

Les clôtures installées pour canaliser/guider le pâturage doivent être renforcées pour empêcher les loups de passer, impliquant des surcoûts importants et un savoir-faire technique spécifique.

Des savoirs et savoir-faire à acquérir sur le champ

Les gestionnaires de réserves naturelles sont souvent contraints de développer des solutions techniques spécifiques, adaptées à des contextes auxquels les réponses issues du milieu montagnard ne sont généralement pas transposables. Ils sont parfois aussi en réaction aux mesures adoptées par les éleveurs. Ce qui représente autant de défis qui mobilisent des compétences pointues, mêlant savoir écologique, savoir-faire pastoral et ingénierie territoriale. Cette adaptation constante demande du temps, parfois de l'expérimentation, et la capacité à s'appuyer sur des réseaux d'expertise.

Les grands enseignements issus des entretiens

Des effets indésirables des dispositifs de protection sur les objectifs de gestion

Chiens de protection de troupeaux (CPT) problématiques en milieux naturels protégés

Alors qu'ils ont prouvé leur utilité et efficacité dans d'autres contextes, les CPT (et chien de conduite) pourraient prédater les oiseaux nicheurs au sol et déranger les oiseaux d'eau en zone humide. Il existe par ailleurs des conflits avec les chiens de promeneurs et autres usagers du territoire, non spécifique à la plaine.

Des parcs de nuit inadaptés dans des milieux fragiles

Le recours à des parcs de nuit induit généralement une forte pression sur des zones fragiles, avec piétinement et eutrophisation surtout pour les milieux oligotrophes. Cela peut par ailleurs entraîner une modification des dynamiques écologiques locales, encore plus problématiques dans des habitats protégés.

Perméabilité des clôtures

En plaine, la question de la perméabilité des clôtures est à considérer. Si ces structures sont renforcées pour protéger les troupeaux contre la prédation, elles pourraient théoriquement en contrepartie entraver la libre circulation de la faune sauvage et contribuer à la fragmentation des habitats.

Les grands enseignements issus des entretiens

Un retour des loups qui mobilise des ressources imprévues et bouleverse les priorités des gestionnaires en plaine

Quand le loup capte les ressources

L'arrivée sporadique des loups en plaine mobilise des **ressources humaines, financières et logistiques considérables**, souvent non anticipées dans les plans de gestion des réserves naturelles, déjà difficile à financer. La gestion du risque loup s'impose comme une priorité imprévue, absorbant une part significative des moyens disponibles (aménagement des infrastructures, accompagnement des éleveurs, gestion des tensions locales, sans compter la charge mentale des équipes), au détriment des enjeux de conservation. Selon le classement des communes en cercle « prédation » (1, 2 ou 3) sur le front de colonisation en plaine, les aides de l'État ne sont pas toujours disponibles sur un court ou long terme (perte de financements si plus de prédation), contrairement aux zones de montagne où le loup est bien établi. Une difficulté accrue également pour les réserves dans lesquelles pâturent des bovins considérés comme « non protégeables » par le PNA Loup, et donc non éligibles aux aides pour la protection.

Du dialogue à la défiance : l'effet des premières attaques dans un territoire encore peu préparé

Enfin, dès la **première prédation**, la relation avec les éleveurs locaux peut se détériorer brutalement, les gestionnaires se retrouvant malgré eux pris dans un conflit où ils sont perçus comme des acteurs « pro-loup ». Les tensions autour du loup viennent alors parasiter les échanges, détournant l'attention des enjeux écologiques centraux de la réserve et compliquant la mise en œuvre des objectifs de gestion. Contrairement aux zones de montagne, où les gouvernances et médiations autour du loup sont maintenant opérationnelles, les zones de plaine ne sont encore que trop rarement structurées, ce qui renforce la posture caricaturale des acteurs en manque d'interlocuteurs.

Derrière les troupeaux, des gestionnaires-éleveurs exposés

Dans les réserves en **régie directe**, où les équipes gèrent elles-mêmes des troupeaux, la prédation peut être vécue de manière encore plus sensible. Comme pour beaucoup d'éleveurs ovins, les agents de terrain tissent généralement un lien affectif fort avec les animaux, rendant les attaques particulièrement marquantes et générant une charge émotionnelle supplémentaire. Le soin à apporter aux animaux blessés engendre un bouleversement des plans de charges, avec des astreintes pouvant impacter la vie personnelle des équipes.

Le front de colonisation peut durer

Être situé sur le front de colonisation ne signifie pas qu'une meute va nécessairement s'installer rapidement. Plusieurs réserves se trouvent depuis plusieurs années dans des zones où la présence de loups est **sporadique mais constante**, marquée par le passage régulier d'individus erratiques, sans installation stable. Ce phénomène de renouvellement d'explorateurs maintient une pression diffuse, suffisante pour générer de l'inquiétude, mais trop aléatoire **pour déclencher des réponses durables ou bénéficier des dispositifs d'aide structurés**. Cela rend la gestion incertaine et nécessite une veille et une adaptation dans la durée, souvent sans visibilité.

Gérer le retour du loup en plaine : des défis et des opportunités multifactoriels pour les réserves naturelles

La série de fiches présentée sur les pages suivantes vise à **décrypter, en synthèse, les points clefs autour du retour des loups en plaine** pour mieux anticiper, comprendre et gérer les effets directs et indirects pour les réserves naturelles. Elle adopte une approche pragmatique, en s'appuyant sur des entretiens de terrain, pour qualifier les spécificités liées aux milieux de plaine et aux typologies d'élevage s'y rapportant.

Les fiches s'organisent autour de **quatre grandes dimensions interdépendantes** :

1

Relations humaines et gouvernance :
la coexistence avec le loup repose avant tout sur la qualité du lien entre acteurs.

2

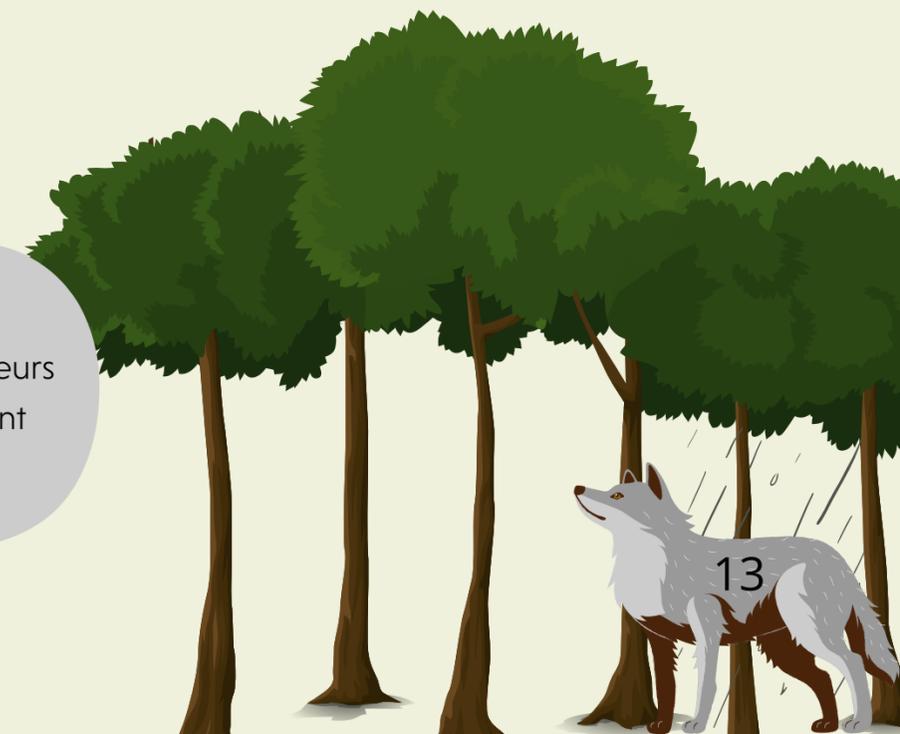
Organisation du pâturage :
les systèmes de plaine sont fragmentés, vulnérables, et nécessitent des adaptations structurelles.

3

Fonctionnement interne des réserves :
le loup, même absent, mobilise du temps, de l'énergie, des arbitrages.

4

Perception sociale :
en plaine, les imaginaires, les peurs et les projections pèsent autant que les faits.



Relations humaines et gouvernances

Le retour du loup en plaine met à l'épreuve les relations partenariales tissées de longue date entre les gestionnaires d'espaces naturels et les éleveurs. Il interroge aussi la place du gestionnaire dans les controverses locales, les outils de contractualisation et la capacité des acteurs à travailler ensemble dans un contexte émotionnellement et politiquement sensible.



« Il faut réussir à tenir une ligne claire : nous ne sommes ni pro-loup ni anti-loup, mais garants d'un équilibre territorial dans la gestion d'un espace protégé. »

Relations gestionnaire-éleveur face au retour des loups

Dans les réserves naturelles de plaine, la cohabitation avec les éleveurs est souvent l'un des piliers de la gestion des milieux ouverts. Le retour des loups vient fragiliser cette relation, en introduisant des tensions nouvelles, notamment sur les responsabilités autour de la gestion de l'espèce et des attaques, ainsi que sur les attentes en matière de protection des troupeaux.

Ce sujet encore relativement nouveau pour l'ensemble des acteurs – gestionnaires, éleveurs, services de l'État – s'installe parfois dans un climat d'incertitude où les premiers signaux politiques (autorisations de tirs rapides, discours syndicaux tranchés) peuvent alimenter des postures polarisées, au détriment d'une recherche collective de cohabitation. La diversité des réactions locales, couplée à un cadre juridique de la contractualisation habituellement peu contraignant, rend la relation gestionnaire-éleveur plus instable et plus fragile qu'auparavant.



Objectifs pour le gestionnaire

- Maintenir une **relation de confiance** avec les éleveurs partenaires, indispensable à la continuité du pâturage.
- Composer avec des **postures très contrastées** : certains acteurs engagés et coopératifs, d'autres dans le rejet du loup ou la passivité.
- **Mobiliser les outils contractuels** (baux ruraux, conventions de pâturage, contrats Natura 2000) pour formaliser les engagements sans rompre le lien.
- Gérer la **pression émotionnelle et politique** liée aux attaques : rôle perçu ou supposé du gestionnaire "pro-loup" dans la présence ou l'inaction face au loup.

Piste d'adaptation ou de gestion

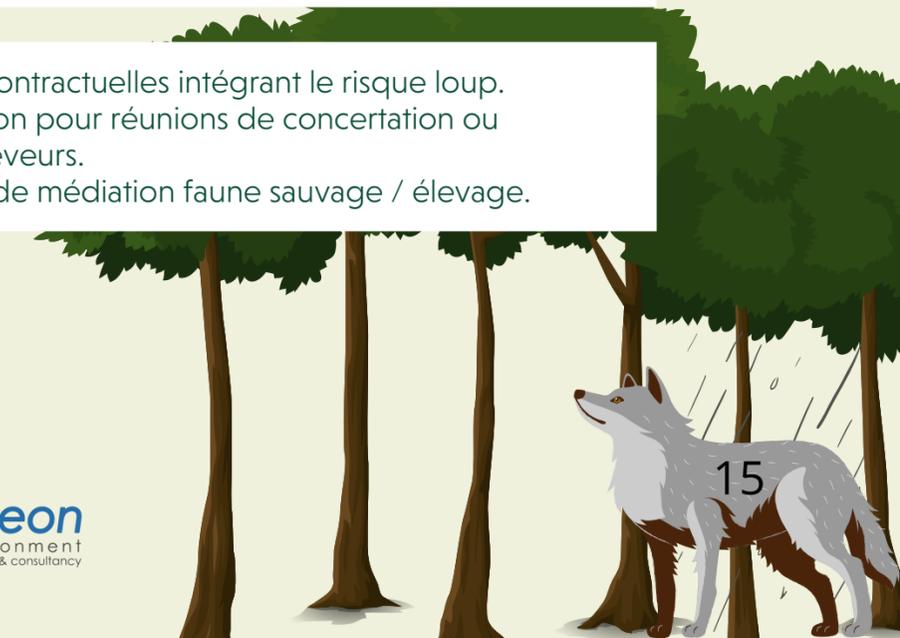
- **Cartographier les postures locales** : repérer les dynamiques collectives, les éleveurs moteurs, les zones de tension.
- **S'appuyer sur les collectifs favorables à la coexistence** : GIEE, groupements pastoraux, éleveurs agroécologiques, PNR.
- **Faire évoluer les conventions de pâturage** avec des clauses relatives à la protection des troupeaux, co-construites.
- **Participer aux cadres de médiation territoriale** (comité départemental loup, animation pastorale neutre).
- **Communiquer clairement le rôle du gestionnaire** : réaffirmer que le cœur de mission est défini par l'acte de classement et non par la seule présence de loup(s).

Effets indésirables identifiés

- Perte de **dialogue opérationnel** avec certains éleveur (refus d'adapter les pratiques, rejet des dispositifs de protection).
- Risque de **désengagement d'éleveurs constructifs et "moteurs"**, pris dans un climat de tension ou de pression sociale.
- Détérioration de l'image du gestionnaire, **perçu comme complice ou passif** vis-à-vis de la prédation.
- Difficulté à **faire évoluer les outils contractuels** vers des dispositifs plus exigeants sans rompre les équilibres existants.

Outils associés

- Exemples de clauses contractuelles intégrant le risque loup.
- Supports de préparation pour réunions de concertation ou rencontres avec les éleveurs.
- Retours d'expérience de médiation faune sauvage / élevage.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Outils contractuels de gestion pastorale en contexte de prédation

Les conventions de pâturage, baux ruraux, prestations ou contrats Natura 2000 sont les principaux outils utilisés par les gestionnaires pour encadrer les activités pastorales dans les réserves naturelles. Cependant, dans un contexte de retour des loups, ces outils montrent souvent des limites : ils ne permettent ni de formaliser clairement les responsabilités en matière de protection des troupeaux, ni de conditionner l'usage du site à des pratiques adaptées. Leur révision peut représenter un levier intéressant pour maintenir le pâturage tout en sécurisant les objectifs de conservation.

"Il faut sortir du flou. Le loup complexifie la gestion, et seule une contractualisation claire et adaptée permettra de continuer à travailler ensemble sereinement. Ce n'est pas un outil de contrainte, mais de sécurisation mutuelle."



Objectifs pour le gestionnaire

- **Clarifier les rôles et responsabilités entre gestionnaire et éleveur en cas d'attaque** (protection, surveillance, aménagements, etc.).
- **Anticiper les effets de retrait ou d'abandon de certaines zones** si la protection devient trop difficile ou coûteuse.
- **Formaliser les pratiques attendues en cas de risque de prédation** (parcs, clôtures, surveillance), tout en restant réaliste au regard des capacités des éleveurs.
- **Protéger juridiquement la réserve et ses objectifs de gestion** (préservation des habitats, faune sensible, accueil du public).
- **Prévoir des modalités de dialogue ou de médiation** en cas de tension liée au loup.

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Faire évoluer les conventions de pâturage** en intégrant des clauses spécifiques au risque loup coconstruites avec les éleveurs : engagement de mise en œuvre de dispositifs de protection, localisation préférentielle des parcs de nuit, participation aux frais ou cofinancements (selon les ressources ou la capacité à lever des fonds du gestionnaire).
- Prévoir une **clause de révision** ou d'évaluation annuelle, pour ajuster les engagements si le contexte évolue (présence avérée de loup(s), abandon d'une zone, baisse d'effectifs...).
- **Mobiliser le contrat Natura 2000** pour conditionner l'intervention financière à l'adoption de mesures préventives.
- Soutenir les éleveurs dans le **montage de dossiers de financement**, pour leur permettre de répondre aux exigences posées contractuellement.

Effets indésirables identifiés

- **Zone grise juridique en cas de prédation** : aucun engagement clair sur les moyens mis en œuvre ni sur les responsabilités.
- **Sur-sollicitation (potentielle) du gestionnaire**, perçu comme garant ou responsable implicite de la présence du loup ou des dommages.
- **Injustice perçue entre éleveurs** : ceux qui investissent dans la protection et ceux qui ne le font pas, pour les mêmes droits d'usage.

Outils associés

- Modèle de convention de pâturage intégrant le risque de prédation (à construire collectivement).
- Exemples d'avenants à des baux ou conventions intégrant des engagements de protection.
- Cahier des charges type pour un contrat N2000 en zone à loup.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Troupeaux en régie

Dans certaines réserves naturelles, les troupeaux sont gérés en régie directe par l'équipe gestionnaire (techniciens, bergers salariés, agents de terrain). Cette organisation permet de maîtriser la pression de pâturage, d'adapter finement les pratiques aux objectifs écologiques, et de conserver une souplesse d'intervention.

Mais en cas de retour du loup, ce mode de gestion expose les agents à des impacts émotionnels directs, des responsabilités mal partagées, et des tensions accrues entre les missions de gestion du patrimoine naturel et la protection des troupeaux.

"On croit qu'on gère un troupeau pour la conservation. Mais en réalité, on gère aussi des gens qui s'y attachent, qui s'en occupent, qui vivent avec. Le loup, dans ce contexte, n'est pas un simple sujet technique. C'est une question profondément humaine."



Objectifs pour le gestionnaire

- **Préserver l'équilibre psychologique et professionnel des agents** impliqués, notamment en cas de prédation ou de stress prolongé lié à la menace.
- **Assumer des responsabilités élargies** : suivi de la prédation, mise en place des protections, entretien, surveillance, lien avec les services de l'État...
- **Éviter l'isolement des agents face à un sujet très sensible**, pour lequel ils peuvent manquer de soutien ou de ressources.
- **Clarifier la posture du gestionnaire : conservateur, éleveur, médiateur ?** Cette hybridation peut créer potentiellement des tensions dans la posture à adopter.

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Reconnaître explicitement la charge émotionnelle du travail pastoral en régie** : créer des espaces de parole, intégrer cette dimension dans le pilotage.
- **Prévoir un protocole de gestion des crises de prédation** spécifique au contexte régie (plan de réaction rapide, cellule de soutien, personnels supplémentaires en cas de nécessité de soin continu à des bêtes blessées, etc.).
- **Réévaluer les capacités techniques et humaines à gérer la prédation** : nombre d'agents, disponibilité, rotation, équipements.
- **Clarifier les responsabilités dans les documents cadres** (plan de gestion, règlement intérieur, fiches de poste, etc.).
- **Former les agents à la gestion du risque faune sauvage**, y compris dans ses dimensions émotionnelles et relationnelles (usagers, partenaires socioéconomiques, institutions).

Effets indésirables identifiés

- **Épuisement émotionnel ou moral des agents**, surtout quand la prédation se répète ou reste sans réponse adaptée.
- **Abandon progressif du système en régie**, faute de capacité à garantir la sécurité minimale des animaux.
- **Flou sur les responsabilités juridiques et financières** en cas de dégâts ou de manquement à la protection.

Outils associés

- Modèle de protocole de gestion des prédatons en régie (à construire collectivement).
- Ressources sur la santé mentale au travail dans les métiers du vivant.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Les réserves de plaine sans élevage

Certaines réserves naturelles de plaine ne comptent actuellement aucune activité pastorale en leur sein. Pour autant, leur localisation sur la trajectoire de colonisation des loups, leur accessibilité, leur fréquentation humaine, ou la présence d'ongulés sauvages, les expose à devenir des points de passage ou d'installation de loups. En l'absence d'élevage, la tentation est forte d'ignorer le sujet. Pourtant, ces sites doivent se préparer à des effets secondaires qui peuvent se révéler significatifs, et à une attente de positionnement claire de la part des acteurs locaux.

"Ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'élevage qu'on est hors-sujet. Le loup, c'est aussi une question d'image, de posture et de capacité d'anticipation. Il faut être prêt à en parler, même si on ne veut pas en faire un sujet central."



Objectifs pour le gestionnaire

- **Se positionner vis-à-vis des élus, des usagers et du public** sur un sujet très médiatisé.
- **Anticiper la médiatisation d'un évènement (photo de loup, attaque à proximité, mortalité routière, etc.)** et la manière dont la réserve peut être sollicitée, voire instrumentalisée.
- **Prévoir des adaptations si la présence de loups modifie le comportement de certaines espèces suivies**, comme les ongulés sauvages.
- **Ne pas rompre la cohérence du réseau des réserves naturelles**, en laissant certaines réserves à l'écart d'une dynamique de préparation collective.

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Formaliser un positionnement clair dans le plan de gestion** ou dans une note stratégique annexe : « Que fait la réserve si... »
- **Développer un kit de communication simple**, à activer en cas de passage de loup(s) ou de sollicitation par un média / collectivité.
- **Prévoir un suivi des indices de présence** si la réserve est située dans une zone potentielle de dispersion.
- **Former les agents à la lecture de la dynamique locale et à la gestion de la controverse**, sans prendre une position idéologique.
- **Identifier les relais compétents** (OFB, DDT, associations spécialisées, etc.) pour orienter les demandes des acteurs extérieurs.

Outils associés

- Exemples de communiqués ou messages préconstruits pour les gestionnaires.
- Vadémécum "[anticiper le retour du loup](#)"

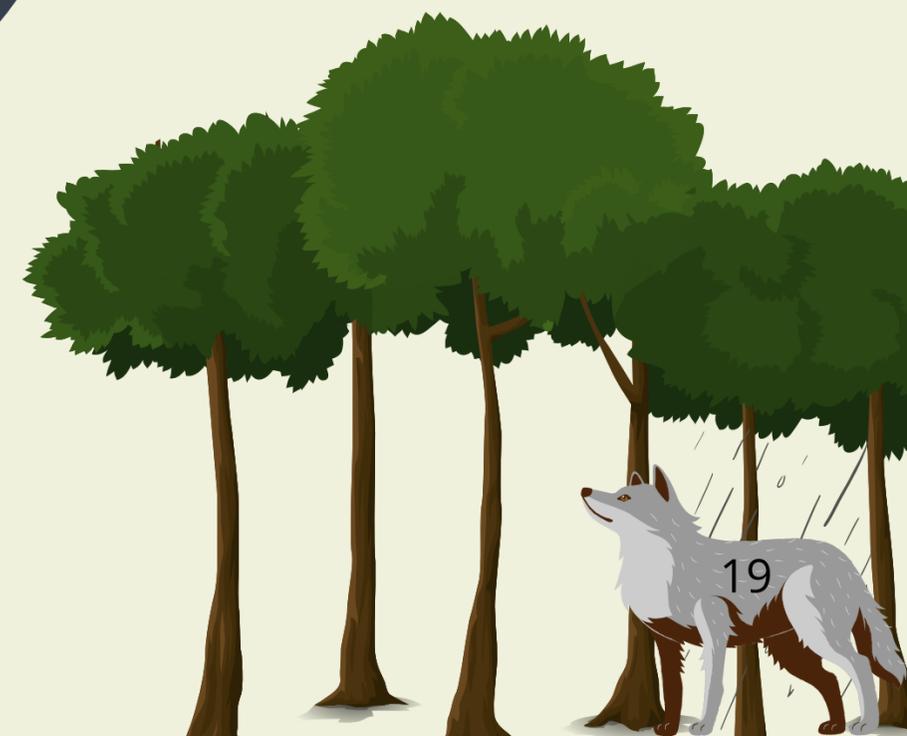
Effets indésirables identifiés

- **Risque de perte de légitimité** si la réserve semble « absente » ou « silencieuse » sur un sujet perçu comme prioritaire par les partenaires (collectivités, chasseurs, riverains...).
- **Effet de surprise** en cas d'installation temporaire du loup ou de passage répété, sans protocole ni message préparé.
- **Demande d'expertise ou d'avis technique** auquel le gestionnaire n'est pas préparé.



Pratiques pastorales & organisation technique

L'organisation du pâturage en plaine – souvent morcelée, en zone habitée, ou historiquement peu préparée au retour des loups – est un facteur de vulnérabilité en soi. Cette catégorie regroupe les fiches qui traitent des logiques d'allotement, d'équipement ou d'usage de l'espace pastoral.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Allotement des troupeaux : un facteur aggravant la vulnérabilité en plaine

Dans de nombreuses réserves naturelles de plaine, les troupeaux ovins ou caprins pâturent en plusieurs lots distincts, souvent de petite taille, répartis sur une mosaïque de parcelles parfois éloignées les unes des autres. Cette organisation par allotement, fréquente en plaine pour des raisons foncières et d'élevage, devient un facteur aggravant de vulnérabilité face à la prédation, car elle multiplie les points à protéger et complique la logistique de surveillance.

"Le morcellement des troupeaux est une réalité de la plaine. Plutôt que de vouloir tout protéger partout, il faut hiérarchiser les priorités avec les éleveurs et mutualiser ce qui peut l'être."



Objectifs pour le gestionnaire

- Identifier les lots les plus vulnérables en fonction de leur isolement, de leur taille et de leur mode de couchade.
- Adapter les mesures de protection aux réalités dispersées des troupeaux.
- Prioriser les actions sur les sites les plus exposés à la prédation.
- Anticiper les impacts logistiques sur les équipes (surveillance, réactivité).
- Préserver la cohérence des plans de gestion face aux modifications de parcours liées au loup.

Piste d'adaptation ou de gestion

- Identifier, avec les éleveurs, les zones les plus critiques à sécuriser, et distinguer les parcelles stratégiques (écologiquement ou socialement) de celles pouvant être temporairement mises de côté.
- Cartographier les contraintes d'allotement et intégrer ce paramètre dans les plans de gestion et conventions de pâturage.
- Accompagner une éventuelle recombinaison des itinéraires de pâturage, pour regrouper les lots les plus vulnérables, en cohérence avec les objectifs de conservation.
- Mutualiser les dispositifs de protection à l'échelle territoriale : surveillance collective, gardiennage tournant, berger itinérant partagé, etc.
- Tester des approches mobiles et temporaires de protection : clôtures électrifiées mobiles, CPT itinérants accompagnés d'un berger, etc.
- Soutenir les éleveurs dans l'acquisition d'équipements adaptés à la dispersion : VTT électrique, outils connectés, systèmes d'alerte, etc.

Effets indésirables identifiés

- Protection impossible ou inefficace sur les petits lots.
- Multiplication des équipements (clôtures, dispositifs d'effarouchement, CPT, parcs de nuit), souvent coûteux, redondants et difficiles à entretenir.
- Désorganisation du plan de pâturage et perte de pression là où elle était écologiquement nécessaire, conformément au plan de gestion.
- Repli des troupeaux sur des secteurs plus équipés ou plus accessibles, avec effet potentiel de surpâturage ou de piétinement localisé.
- Démotivation ou découragement des éleveurs, confrontés à une charge de travail démultipliée.
- Trésorerie mise en danger dûe à l'investissement dans les mesures de protection et des pertes indirectes de la prédation.

Outils associés

- Grilles de hiérarchisation des parcelles à pâturer (en fonction des enjeux écologiques et de leur exposition au risque).
- Exemples d'organisation collective de protection dans les GIEE, de groupements pastoraux de plaine ou d'un collectif d'éleveurs.
- Retours d'expérience de réorganisation pastorale.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Transformation des clôtures de guidage en clôtures anti-prédation

Dans de nombreuses réserves naturelles de plaine, des clôtures sont initialement installées pour orienter le pâturage dans des zones écologiquement prioritaires. Avec le retour du loup, ces dispositifs doivent être transformés ou doublés pour répondre à une nouvelle fonction : empêcher l'intrusion des prédateurs. Cette évolution crée des contraintes techniques, financières, paysagères et écologiques.

"Il faut partir du rôle premier de la clôture dans la stratégie de pâturage, et non plaquer une solution anti-prédation standardisée. Le loup impose une adaptation, pas nécessairement un renversement des logiques de gestion."



Objectifs pour le gestionnaire

- **Évaluer la faisabilité technique et écologique** du renforcement des clôtures existantes.
- **Anticiper les surcoûts** liés à la transformation (matériel, pose, entretien).
- **Adapter les dispositifs** pour préserver la circulation de la faune et **éviter les effets indésirables** sur les habitats.
- **Intégrer les enjeux de prédation** dans les cahiers des charges d'aménagements futurs.
- **Former les équipes** à la pose, la maintenance et l'ajustement des clôtures renforcées.
- **Dialoguer avec les éleveurs** pour articuler protection, parcours et objectifs de gestion écologique.

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Évaluer l'efficacité et les impacts des clôtures** au cas par cas : diagnostic technique et écologique.
- Étudier la pertinence de **haies défensives** (végétation épineuse) comme alternative aux clôtures.
- **Définir des priorités d'équipement** (tous les parcs ne sont peut être pas à protéger à l'identique) et cibler les zones les plus à risque ou les plus stratégiques pour le pâturage.
- **Co-construire les choix techniques avec les éleveurs** : prise en compte de la faisabilité en termes de travail, rotation, matériel.
- **Solliciter des financements spécifiques** : PNA loup, FEADER, Natura 2000.
- **Intégrer des clauses dans les conventions de pâturage** pour préciser la répartition des responsabilités d'installation et d'entretien.
- **Mettre en place un protocole de suivi** pour mesurer les effets des clôtures sur la biodiversité.

Outils associés

- Fiches techniques sur les clôtures anti-prédation
- Guide technique sur les dispositifs combinant efficacité et perméabilité
- Retours d'expérience inter-réserves

Effets indésirables identifiés

- **Mobilisation accrue des équipes techniques** pour la pose, la maintenance et la coordination avec les éleveurs **au détriment des enjeux de gestion** (suivi faune-flore, sensibilisation, etc.).
- **Perte de fonctionnalité initiale des équipements** (guidage, rotation du pâturage) et **surcoûts d'investissement et d'entretien** (double clôture, électrification, rehausse, etc.).
- **Complexité d'entretien** dans des milieux humides ou sujets à la végétation rapide et charge de travail importante.
- **Effets potentiels sur la faune** (entrave aux déplacements, pièges accidentels pour l'avifaune) et **impact paysager négatif dans certains cas** (hauteur, densité de fils visible).



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Effets écologiques des mesures de protection

En réponse au risque de prédation, une batterie de mesures est préconisée : installation de parcs de nuit clôturés pour rassembler les animaux à proximité du berger, déploiement des CPT et autres équipements de protection. En plaine, ces pratiques – bien que pertinentes pour limiter les attaques – peuvent avoir des effets négatifs sur les sols, la végétation et les habitats patrimoniaux, tout en modifiant les usages et l'esthétique des espaces protégés.

« Les moyens de protection ne doivent pas devenir des dispositifs figés : clôtures, parcs de nuit ou chiens peuvent à terme impacter les milieux autant qu'ils protègent les troupeaux. Il faut les penser comme des outils adaptables, réversibles, intégrés aux dynamiques écologiques du site. »



Objectifs pour le gestionnaire

- **Évaluer les impacts des aménagements** (clôtures, parcs de nuit, chiens) **sur les habitats, la faune et la flore** et **limiter les effets indésirables** (piétinement, surpâturage localisé, dérangement de la faune sensible).
- **Concilier objectifs de conservation et exigences techniques de la protection.**
- **Surveiller l'évolution des milieux** en lien avec la modification des pratiques pastorales induites par la prédation.
- **Documenter les retours d'expérience** pour mieux orienter les choix futurs d'équipement et de conduite.

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Intégrer l'emplacement des parcs dans les plans de gestion** : définir les zones « compatibles » avec un usage répété et encadrer les pratiques.
- **Faire évoluer les conventions de pâturage** en précisant les conditions d'implantation des parcs de nuit notamment : fréquence, durée, localisation.
- **Prévoir des rotations des parcs**, ou la mise en place de parcs mobiles sur plateformes temporaires (limitation du piétinement).
- **Utilisation des structures paysagères** pour la protection des troupeaux (p. ex. haies défensives).
- **Évaluer les impacts à travers un suivi écologique ciblé** : sol, flore, faune dérangée ou prédatée.
- **Communiquer** sur les contraintes induites par le loup auprès des usagers pour limiter les incompréhensions.

Effets indésirables identifiés

- **Concentration spatiale du pâturage**, souvent sur des petits sites inadaptés à une telle pression.
- **Appauvrissement ou dégradation localisé** des habitats naturels, particulièrement en milieux oligotrophes.
- **Compactage** du sol, surtout en période/zone humide.
- **Fragmentation des parcours pastoraux**, les animaux étant ramenés chaque soir dans des zones restreintes.
- **Perturbation de la faune locale par la présence de CPT**, notamment dans les zones humides ouvertes (stationnement d'oiseaux d'eau) ou milieux à enjeux pour la nidification au sol, et conflits potentiels avec des promeneurs.
- **Perte de cohérence** avec les objectifs initialement fixés pour le pâturage dans les plans de gestion.
- **Tensions avec les autres usagers** (promeneurs, riverains) si les CPT sont présents près de chemins ou d'habitations.

Outils associés

- Grilles d'évaluation d'impact des aménagements pastoraux.
- Cartes de sensibilité des habitats à intégrer dans les plans de pâturage.
- Fiches retours d'expérience (ex : parcs mobiles en zone humide)



Fonctionnement de la réserve

La présence des loups ne touche pas que les troupeaux : elle redistribue les priorités et les ressources dans la gestion globale de la réserve. Cette fiche aborde les effets du retour des loups sur les plans de gestion, les organisations internes et la gouvernance des sites.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Perturbation du plan de gestion

Le retour du loup dans les réserves naturelles de plaine ne se limite pas à une problématique pastorale. Il peut désorganiser plus largement le plan de gestion, en affectant les actions de conservation, de logistique d'intervention, de gestion des relations avec les usagers, et en imposant des réaffectations de ressources humaines et financières non prévues.

Ces répercussions touchent notamment les réserves qui s'appuient sur le pâturage comme levier de gestion écologique, mais aussi celles où les questions de tranquillité de la faune, de sensibilisation du public ou de concertation territoriale sont structurantes.

« Il faut intégrer le loup non pas comme une espèce à gérer, mais comme un facteur qui influence l'ensemble de la gestion et la relation avec les parties prenantes de la réserve naturelle. »



Objectifs pour le gestionnaire

- **Identifier les objectifs du plan de gestion** susceptibles d'être affectés par la prédation (pâturage, suivi, fréquentation) et adapter les actions planifiées aux nouvelles contraintes.
- **Documenter les ajustements** nécessaires pour garantir la traçabilité des choix et **justifier les écarts** ou les modifications auprès des partenaires techniques et financiers.
- **Anticiper les effets en cascade** d'un changement de pratiques pastorales sur la dynamique des milieux naturels.
- **Intégrer la dimension "loup" dans les révisions futures** du plan (pâturage, équipements, communication).

Piste d'adaptation ou de gestion

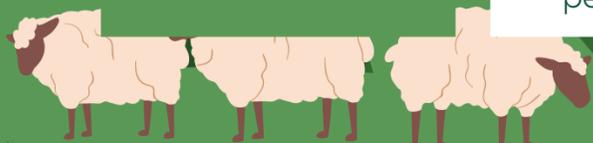
- **Intégrer le risque loup dès la prochaine révision du plan de gestion** : en tant que facteur d'influence transversal.
- Simuler **l'impact financier** sur les actions du plan de gestion (surcoût de l'écopâturage en zone loup).
- **Définir un scénario de veille ou de crise "prédation"** au sein du plan de gestion : fiches état des connaissances, fiches réflexes, budget tampon, répartition des responsabilités.
- **Formaliser des dispositifs de suivi et d'aide à la décision** sur l'effet des mesures anti-prédation sur les habitats, les espèces patrimoniales et les activités socioéconomiques.
- **Structurer un plan de communication et de médiation** spécifique au sujet loup, destiné aux partenaires, aux usagers, et aux institutions.
- **Anticiper la mobilisation RH** : inscrire des plages d'intervention "gestion du risque faune sauvage" dans les fiches de poste ou les plannings.

Effets indésirables identifiés

- **Perte de cohérence entre plan de pâturage et objectifs de conservation** : modifications ou suppressions de périodes de pâturage, rétrécissement des surfaces, abandon de secteurs clés, etc.
- **Déséquilibre dans les priorités de travail de l'équipe** : le sujet "loup" mobilise beaucoup de temps, souvent au détriment d'autres actions stratégiques (suivi scientifique, sensibilisation, travaux de restauration, etc.) et redéploiement des agents sur des tâches non anticipées (réponses aux attaques, concertation, surveillance...).
- **Déséquilibre budgétaire** : achats de matériel de protection, mobilisation de prestataires supplémentaires, surcharge de coordination, personnel fléché vers des missions non prévues initialement.
- **Perturbations dans la communication et la médiation** avec le public et les partenaires, le loup cristallisant les conflits.
- **Difficulté à maintenir une vision à moyen terme**, le loup pouvant occuper une place disproportionnée dans les arbitrages opérationnels, peu ou pas objectivés.

Outils associés

- Modèle de fiche "scénario de crise prédation" pour plan de gestion.
- Fiches d'impact des moyens de protection sur les milieux naturels à constituer.
- Retours d'expérience à constituer.



Communication, perception & médiation

En plaine, les réserves sont souvent plus accessibles, plus visibles, plus fréquentées. La question du loup peut rapidement y devenir un sujet public, émotionnel et politique. Cette fiche s'attache à outiller les gestionnaires sur le terrain de la médiation, de l'acceptabilité sociale et de la gestion des imaginaires.



Défis et opportunités du retour des loups en plaine

Perception du loup par les visiteurs en milieu de plaine

Dans les réserves naturelles de plaine, souvent très accessibles et fréquentées, la présence de loups peut susciter comme ailleurs fascination, peur, hostilité ou fantasme, surtout en l'absence d'information claire. Contrairement aux territoires de montagne, où le loup est habituellement connu, médiatisé ou intégré dans la culture locale, les visiteurs de plaine peuvent découvrir sa présence avec surprise, notamment si elle est associée à des CPT ou à des cas de prédation. Cela peut déstabiliser la perception de la réserve, générer des tensions avec les agents, ou alimenter des controverses locales.

« Le loup, ce n'est pas seulement une question de gestion, c'est un récit. Si on ne le porte pas un minimum, ce sont d'autres qui le feront à notre place. »



Objectifs pour le gestionnaire

- **Préserver une image apaisée de la réserve**, sans masquer la réalité.
- **Prévenir les tensions avec les visiteurs** autour des mesures de protection mises en place (CPT, clôtures, restrictions de passage).
- **Éviter la propagation de fausses informations**, rumeurs ou récits dramatisés (notamment *via* les réseaux sociaux).
- **Conserver la qualité d'accueil du public**, tout en assurant la sécurité et la sérénité des agents et des animaux.
- **Se positionner avec clarté et neutralité**, pour éviter d'être identifié comme « pro-loup » ou « anti-loup ».

Piste d'adaptation ou de gestion

- **Préparer un discours clair et nuancé sur les loups**, adapté au contexte local, et facilement mobilisable par tous les agents.
- **Mettre à disposition des supports pédagogiques spécifiques de la présence des loups en plaine** : présence probable ou avérée, comportements à adopter (notamment face aux CPT), rôle dans les écosystèmes, cohabitation, etc.
- **Utiliser les outils d'interprétation déjà en place** (sentiers, observatoires, animations) pour intégrer des messages sur les loups, sans en faire un sujet central.
- **Former les agents à la médiation autour des loups** : postures, éléments de langage, gestion de l'émotion ou de la critique.
- **Prévoir un protocole de communication en cas d'événement médiatisé** (photo de loups, attaque à proximité, etc.).
- **Travailler en réseau local** (communes, PNR, associations, réseau loup-lynx) **pour partager une communication cohérente** sur la présence du loup.

Effets indésirables identifiés

- **Effet anxiogène chez certains visiteurs.**
- **Incompréhension ou rejet des mesures visibles** (clôtures, CPT, restrictions d'accès).
- **Diffusion rapide d'informations non vérifiées**, alimentant une perception de « menace » plus que de réalité écologique.

Outils associés

- Documentations pédagogiques « Loups et espaces naturels ».
- Supports de signalétique pour les CPT en site fréquenté.
- Modules de formation à la médiation sur les espèces sensibles ou emblématiques.
- Retours d'expérience sur la gestion de la perception publique.





Principaux facteurs de vulnérabilité en plaine : repères pour les gestionnaires de réserves naturelles

Les facteurs de vulnérabilité générique présentés ici offrent une **clé de lecture rapide** pour repérer les situations potentiellement sensibles au risque loup dans les territoires de plaine. Ils permettent aux gestionnaires de tirer un **premier signal d'alerte**, d'engager le dialogue avec les éleveurs concernés, et de **hiérarchiser les priorités d'action**. Mais il est essentiel de rappeler que chaque situation est spécifique : ces facteurs ne rendent compte que de tendances générales, et peuvent s'avérer non pertinents dans certains cas, ou au contraire passer à côté de vulnérabilités locales majeures. Leur lecture doit donc **toujours être croisée avec une analyse fine du terrain**, tenant compte des pratiques concrètes, des configurations sociales et des dynamiques locales. Ce cadre est un point de départ, pas une grille définitive. Il appelle à l'observation, à l'échange, et à l'ajustement.

<p>Type d'espèce et de conduite d'élevage <i>Plus le troupeau contient d'animaux sensibles et laissés sans surveillance, plus il est vulnérable.</i></p>	<p>Allotement / morcellement des lots <i>Un élevage réparti sur 5 à 10 lots non surveillés est bien plus exposé qu'un troupeau regroupé.</i></p>	<p>Expérience antérieure et niveau d'anticipation <i>Un territoire « naïf » face au loup est structurellement plus vulnérable qu'un territoire préparé.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ovin : très vulnérable, en particulier si conduit à l'herbe en lots dispersés. • Caprin : vulnérable, mais souvent en système plus gardé. • Équin, jeunes bovins : vulnérables lors des naissances ou couchades. • Bovin adulte : peu vulnérable sauf cas spécifiques (race, isolement, jeune âge). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un troupeau divisé en plusieurs petits lots dispersés est plus difficile à protéger. • Cela multiplie les points de vulnérabilité, les clôtures nécessaires et la logistique de surveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire déjà confronté au loup : dispositifs éventuellement en place. • Territoire en phase de colonisation : souvent aucune protection, pas de culture du risque.
<p>Modalités de couchade nocturne <i>En plaine, la nuit est souvent la période de prédation maximale : un système pastoral sans protection nocturne est systématiquement à haut risque.</i></p>		<p>Présence humaine / gardiennage <i>Un troupeau vu une fois par jour est bien plus à risque qu'un troupeau gardé.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Bergerie : protection forte mais logistique lourde. • Parcs de nuit clôturés (filets) : intermédiaire (gain si parc électrifié). • Couchade libre en plein champ : très vulnérable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence humaine régulière ou permanente = facteur de dissuasion important. • Absence de surveillance, notamment la nuit ou sur les sites secondaires, augmente fortement la vulnérabilité. 	
<p>Moyens de protection disponibles et mobilisables <i>Le niveau de vulnérabilité est directement lié à la capacité à mobiliser des moyens de protection sur le site.</i></p>	<p>Accessibilité du site et cohabitation d'usages <i>Plus l'espace est contraint ou partagé, plus la protection est complexe.</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Chiens de protection : efficaces mais contraignants en plaine. • Clôtures renforcées : utiles mais coûteuses, parfois inadaptées écologiquement. • Parcs mobiles / dispositifs lumineux ou sonores : mesures complémentaires, parfois difficiles à mettre en oeuvre en plaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites proches de routes, zones urbanisées, itinéraires de promenade = difficulté à utiliser certains moyens de protection (chiens, clôtures...). • Cela limite les leviers techniques disponibles. 	



La présence de loups en plaine, des opportunités et leviers positifs

Si les contraintes, tensions et vulnérabilités associées au retour de loups en plaine sont bien réelles, elles ne doivent pas occulter les opportunités qu'il offre. Au-delà de la valeur intrinsèque de toute espèce sauvage qui réintègre un écosystème autrefois perdu, ce qui justifie en soi de laisser une place aux loups, pour les réserves naturelles situées sur le front de colonisation, ce retour progressif représente aussi une chance temporelle : celle de se préparer et de s'organiser. Cette situation peut créer des occasions de coopération, d'apprentissage, de réflexion sur les pratiques agricoles, et de repositionnement de la réserve dans son territoire. Elle peut même devenir un levier de mobilisation collective.

Renforcement des coopérations locales

- Solidarité entre éleveurs : constitution de collectifs, entraide logistique, mutualisation des pratiques (GIEE, groupes pastoraux...).
- Dialogue renouvelé entre gestionnaires, éleveurs, élus, services de l'État – via les cellules de veille ou comités "loup" qui rassemblent tous les acteurs, quand elles existent.
- Clarification des outils de contractualisation pour une meilleure organisation des systèmes de protection.
- Rôle potentiel de catalyseur des réserves naturelles : espaces neutres capables de poser le sujet et d'en élargir les enjeux.

Montée en compétences et en connaissance

- Amélioration des connaissances sur l'écoéthologie du loup, son comportement en plaine, et les moyens de protection adaptés.
- Expérimentations locales sur de nouveaux dispositifs (haies défensives, surveillance partagée, clôtures éocompatibles...).
- Appropriation progressive du facteur loup comme facteur d'influence transversal à part entière.

Intégration à des problématiques plus larges

- Le retour du loup réinterroge les systèmes d'élevage (modes de conduite, rythme, organisation dans l'espace) et laisse place à l'émergence personnelle ou collective d'une réflexion sur les systèmes d'élevage et de leurs conséquences sur le contexte social et environnemental. Par exemple, l'abandon des couchades libres, très vulnérables, bénéficient directement à la biodiversité.
- Il s'intègre dans des réflexions plus larges sur la crise climatique, la chute de biodiversité, la sortie de l'agriculture industrielle.
- Pour certains, cela peut déclencher une prise de conscience écologique personnelle ou collective, sur les interdépendances entre nature, agriculture et société.

Leviers environnementaux indirects

- La mise en place de haies défensives pour protéger les troupeaux peut aussi bénéficier à la biodiversité.
- La réduction du nombre de chiens divagants, souvent induite par la présence du loup, peut avoir un effet positif sur la faune sauvage locale (notamment oiseaux et petits mammifères).
- Certaines réserves peuvent ainsi valoriser des actions agroécologiques plus globales sous l'angle de la cohabitation.



Recommandations

Pour les gestionnaires de réserves naturelles de plaine

Anticiper et s'organiser

- Intégrer le risque loup dans les plans de gestion (même sans attaque avérée).
- Identifier les zones pastorales stratégiques et leur degré de vulnérabilité.
- Prévoir des scénarios d'adaptation technique (clôtures, parcs de nuit, surveillance...).
- Cartographier les postures locales des éleveurs pour adapter le dialogue.

Adapter les outils de gestion

- Réviser ou compléter les conventions de pâturage avec des clauses "prédation".
- Évaluer l'impact écologique et paysager des dispositifs de protection.
- Mobiliser des moyens de protection qualitatifs, à visée d'exemplarité, comme des CPT adaptés à la cohabitation et au multi-usage.
- Tenir compte des spécificités de la régie directe (ressources, charge mentale, organisation).

Communiquer et accompagner

- Préparer un discours clair sur la posture de la réserve face au loup.
- Sensibiliser les visiteurs aux chiens de protection, aux clôtures, aux changements liés au contexte.
- Se former (ou former les équipes) à la gestion de situations conflictuelles et émotionnelles.

Pour Réserves Naturelles de France

Structurer l'appui au réseau

- Consolider une base de retours d'expérience sur les stratégies de cohabitation en plaine.
- Intégrer le "loup" comme facteur d'influence transversal à la gestion dans la méthodologie des plans de gestion (CT88).
- Produire des outils-type mutualisables : modèles de convention, fiches techniques, kits de communication.
- Consolider l'atelier "grands prédateurs" avec une veille et des échanges inter-réserves sur le loup en plaine.

Soutenir les dynamiques territoriales

- Encourager, si pertinent, la participation des gestionnaires aux comités techniques ou cellules de veille loup locales.
- Promouvoir la coopération entre réserves, collectivités et structures agricoles volontaires (ex : *via* le partenariat avec Paysans de nature).

Porter un plaidoyer national

- Interpeller les pouvoirs publics sur les spécificités du contexte plaine.
- Défendre un accès équitable aux financements, y compris pour les zones de plaine ou à loup "occasionnel" (sur le front de colonisation).

Pour le monde de l'élevage en plaine en lien avec les réserves naturelles

Se préparer en amont

- Participer aux dispositifs d'alerte et de suivi des indices de présence du loup.
- Identifier collectivement (par exemple, avec les gestionnaires de réserves naturelles) les parcelles les plus exposées et les lots vulnérables.
- Intégrer le risque loup dans les projets d'installation ou de réorganisation pastorale.

Adapter les pratiques de manière progressive

- Tester et adapter les moyens de protection aux contextes spécifiques (allotement, proximité des habitations...).
- Mutualiser les équipements et savoir-faire via des dynamiques collectives (GIEE, groupements pastoraux).
- Travailler avec les gestionnaires pour coconstruire des stratégies compatibles avec les milieux protégés.

S'inscrire dans une logique de dialogue

- Maintenir un lien constructif avec les gestionnaires d'espaces naturels, même en contexte de tension.
- Contribuer à la recherche de solutions transitoires ou expérimentales (zones tests, haies défensives, etc.).

VULNÉRABILITÉ AU RISQUE LOUP

Anticiper le retour du loup dans les réserves naturelles

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Financement : DREAL AuRA, via les crédits alloués
au PNA "Loup et activités d'élevage 2024-2029"



SIEGE

5 Place Sainte-Catherine
68000 Colmar - France

GRENOBLE

Cowork In Grenoble, Couvent des Minimes
38000 Grenoble - France

TORINO

via San Pio V 20A
10125 Torino - Italy



Tangi Corveler

t.corveler@acteon-environment.eu

Maëlle Drouillat

m.drouillat@acteon-environment.eu
03 89 47 39 41

www.acteon-environment.eu



LA FRASSE

1930 route du pontet,
74300 La Frasse - France

ANZÈRE

Rue de Bonnefille 1, bât. des Gentianes 5,
1972 Anzère (Ayent), Valais, Suisse



Jean-Marc Landry
canis.ovis@gmail.com

<https://ipra-fjml.com/>



MARS 2025